



Avril 2005

Message du directeur scientifique



Le financement des IRSC selon un modèle budgétaire annuel rend particulièrement ardue la planification stratégique de l'Institut. Par exemple, les IRSC connaissent leur budget de base d'avance, mais ne sont informés de toute hausse qu'au moment du budget fédéral. L'impossibilité en plus pour les IRSC de reporter les fonds non utilisés d'un exercice financier à l'autre rend les choses encore plus intéressantes. Cette année n'a pas fait exception. Le budget fédéral déposé le 23 février prévoyait une augmentation de 32 millions de dollars du budget de base des IRSC.

Chaque année donc, le conseil d'administration des IRSC se sert de cette information pour décider comment les fonds doivent être répartis entre les nombreuses priorités fort valables (souvent complémentaires et synergiques, mais néanmoins concurrentes) au sein de l'organisation. Les instituts des IRSC décident ensuite de l'affectation de tout nouveau financement stratégique avec leurs conseils consultatifs, guidés par leurs propres processus d'établissement des priorités. À ce moment, toutefois, les options pour l'utilisation constructive des nouveaux fonds pendant l'exercice en cours sont extrêmement limitées. Il faut beaucoup de temps pour annoncer les nouvelles possibilités de financement et déterminer quelles demandes seront financées, et il est impossible d'investir une part substantielle des fonds nouveaux pour l'exercice financier en cours dans des initiatives pluriannuelles parce que les fonds ne peuvent pas être dépensés d'avance. Par exemple, un appel de demandes pour une initiative pluriannuelle publié en juin 2005 pourra au mieux donner lieu à une modeste affectation budgétaire en 2005-2006.

Ce coup d'œil rapide à travers les arcanes du financement et de la budgétisation aux IRSC est un détour plutôt long pour expliquer pourquoi ce numéro du bulletin ne contient aucun renseignement sur d'éventuels appels de demandes stratégiques en juin 2005, malgré une augmentation du budget des IRSC en 2005. Toutefois, il ne faut pas en conclure qu'il n'y aura pas de nouvelles possibilités de financement en juin. Surveillez le site Web régulièrement! La même raison explique aussi que les candidats aux concours de subventions et bourses de septembre apprennent parfois plutôt tard qu'ils obtiendront des fonds.

Par contre, vous trouverez dans ce numéro du bulletin de l'ISPS une mise à jour au sujet de certains des nouveaux concours permanents des IRSC et de notre dernier appel de demandes dans le cadre de notre « Programme de développement communautaire et d'ateliers ». Vous y trouverez également d'importantes – et bonnes – nouvelles à propos de la répartition des fonds dans les concours semestriels de subventions et bourses, en plus d'une mise à jour sur la nouvelle revue *Politiques de santé* et d'un article sur l'ACRSPS.

Nous espérons que vous trouverez tous quelque chose d'intéressant et d'utile dans ce numéro du bulletin. Comme toujours, nous serons heureux de recevoir vos commentaires et vos suggestions.

Morris Barer
Directeur scientifique

Nouvelles possibilités de financement

Équipes, équipes en voie de formation et ressources en recherche – nouveaux concours permanents des IRSC

Au cours des quatre dernières années, le portefeuille de programmes de financement des IRSC est devenu de plus en plus complexe. Bien qu'il faille se réjouir des causes de cette évolution – financement accru, mandat élargi des IRSC, ainsi que collaboration plus grande entre les disciplines et les établissements et avec la communauté –, le milieu de la recherche nous a dit qu'il n'est pas facile de se tenir au courant des diverses possibilités de financement, qui sont fréquentes et imprévisibles.

Au cours des cinq prochaines années, les IRSC entendent simplifier leur portefeuille en combinant les programmes de financement dont les objectifs sont semblables. S'inspirant de l'idée de « lancements de programmes » semestriels, les IRSC adopteront un cycle régulier pour annoncer *tous* les concours de financement. La plupart des concours auront un volet ouvert, c'est-à-dire que les demandes dans tous les secteurs de la recherche en santé seront acceptées, et un volet « annonce de priorités » (ou stratégique), pour encourager les candidats à centrer leurs efforts sur les axes prioritaires qu'auront déterminés les instituts. Le but est simple, un portefeuille bien conçu de programmes de financement offrant la souplesse voulue pour accepter toutes les approches de la recherche en santé.

La première étape de cet exercice de simplification est l'unification des programmes destinés à appuyer les équipes de recherche. Le concours de subventions d'équipe des IRSC, initialement lancé en septembre 2004, sera l'un de trois nouveaux programmes réguliers. Les autres seront le concours de subventions de ressources en recherche (aide pour l'élaboration de théories, de cadres, de méthodes de recherche, d'instruments de mesure et de techniques d'évaluation, sur le modèle du concours « Amélioration des théories » de l'ISPS en 2004) et le concours de

Suite à la page 2

subventions aux équipes en voie de formation (pour unifier un certain nombre de mécanismes de financement actuels, dont le concours d'EIRC conçu par l'ISPS).

Le deuxième cycle de concours pour les subventions d'équipe des IRSC s'amorcera en juin 2005. Le Programme de subventions d'équipe des IRSC vise à remplacer et à améliorer les programmes ACRS, EIRS et certains programmes de groupes. Le Programme a pour objectif de renforcer la recherche en santé au Canada en venant en aide à des équipes de chercheurs talentueux et expérimentés qui réalisent des recherches de haute qualité et assurent une formation et un mentorat supérieurs en recherche. L'accent est mis sur la production de nouvelles connaissances et l'application des résultats de la recherche en vue d'améliorer la santé des Canadiens et le système de santé du Canada. Ces résultats pourront être appliqués plus rapidement et plus efficacement avec une subvention d'équipe des IRSC que si les éléments de cette recherche avaient été financés par une série de subventions de fonctionnement distinctes.

Par leur Programme de subventions d'équipe, les IRSC ont l'intention de financer diverses équipes d'experts (équipes unidisciplinaires, équipes multidisciplinaires, équipes transdisciplinaires, équipes en partenariat avec la communauté, équipes université-industrie, etc.). L'élément rassembleur qui sous-tend toutes les équipes retenues par les IRSC sera l'engagement face à l'excellence et la poursuite d'une approche concertée et basée sur la résolution de problèmes en matière de recherche en santé. Les subventions d'équipe seront financées pour un maximum de cinq ans et elles pourront être renouvelées dans le cadre des concours réguliers.

Nous sommes conscients que les changements apportés aux programmes doivent être gérés avec soin afin d'éviter toute interruption dans la poursuite de l'excellence en recherche et que les chercheurs et leurs partenaires doivent également participer à l'amélioration des mécanismes de soutien de la recherche en santé. Nous en sommes maintenant à la phase de la conception des programmes de subventions de ressources en recherche et aux équipes en voie de formation, et nous continuerons à solliciter l'avis du milieu de la recherche à mesure que se poursuit l'unification de nos programmes de financement axés sur les équipes.

Programme de développement communautaire et d'ateliers

L'ISPS accepte les demandes en vue d'ateliers ou d'initiatives de développement communautaire. Le formulaire de demande et les lignes directrices sont maintenant disponibles sur le site Web de l'ISPS, à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/4112.html>. La date limite pour la réception des demandes est le 15 juin 2005.

Le Programme de développement communautaire et d'ateliers de l'ISPS vise à appuyer des initiatives de recherche sur les services et les politiques de santé qui contribuent aux buts et aux objectifs énoncés dans notre plan stratégique. Les thèmes retenus à des fins de financement prioritaire sont indiqués dans *À l'écoute II*, disponible sur le site Web de la FCRSS à http://www.chsrf.ca/other_documents/listening/index2_f.php.

Nous sommes heureux d'annoncer que les demandes suivantes ont été retenues lors du concours de février 2005 du Programme de développement communautaire et d'ateliers :

Stephen Bornstein	Research Forum on Health Board Restructuring
Neil MacKinnon	Timely Access to Care and Seamless Transitions Across Care Settings
James McKeen	Knowledge Transfer and Management in Health Care: Quality, Safety, Accessibility and Affordability—Finding the Balance
Raymond Pong	2005 Ontario Training Centre Summer Institute on "Health Human Resources Research and Policy: A Focus on Rural and Northern Issues"
William Sibbald	Incentive Structures in Canadian Health Care: Considerations for the Future
Laura Simich	Mental Health in Public Health Policy and Practice: Providing Culturally Appropriate Distress Relief in Acute and Post-Emergency Situations
Allison Williams	Addressing the Hospital Pharmacy Management Crisis: Development of Strategies and Solutions
June Yee	Striving for Best Practices and Equitable Mental Health Care for Racialized Communities in Toronto

Autres possibilités de financement en juin

Au moment d'écrire ces lignes, l'Institut essayait de déterminer la meilleure façon d'utiliser le financement stratégique additionnel rendu disponible par l'augmentation du budget des IRSC annoncée dans le récent budget fédéral. De nouvelles possibilités de financement seront publiées sur le site Web des IRSC (et de l'ISPS) soit le 1^{er} juin ou le 15 juin 2005.

Prix de l'application des connaissances des IRSC

Le Prix de l'application des connaissances des IRSC rend hommage aux équipes ou aux organismes qui contribuent de façon exceptionnelle à la santé des Canadiens ou au système de santé par l'entremise d'activités exemplaires d'application des connaissances. Il est maintenant possible de poser la candidature d'équipes ou d'organismes à l'origine de réalisations marquantes et innovatrices au chapitre de l'application des connaissances dans n'importe quel secteur de la recherche en santé. Des subventions seront accordées pour des activités d'application des connaissances qui ont eu des répercussions à l'échelon national ou international (subvention de 100 000 \$), ou local ou régional (subvention de 20 000 \$). Ces subventions seront utilisées pour poursuivre des activités d'application des connaissances. Les lauréats seront honorés à la cérémonie annuelle de remise de prix des IRSC à Ottawa en novembre 2005.

Les candidatures doivent être présentées au plus tard le 18 mai 2005. Pour plus de renseignements, consulter le site Web des IRSC à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/27461.html>.

Prix du partenariat des IRSC

Le Prix du partenariat des IRSC reconnaît les partenariats qui illustrent l'excellence en rassemblant les milieux de la recherche en santé pour créer des approches novatrices, élaborer des programmes de recherche qui répondent aux besoins en matière de santé des Canadiennes et des Canadiens et accélérer l'application des connaissances au profit de la population canadienne. Le prix met l'accent sur les partenariats intersectoriels innovateurs qui favorisent l'excellence. Ont mérité le prix par le passé la Société d'arthrite et la Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie/AstraZeneca Inc. Les lauréats seront honorés à la cérémonie annuelle de remise des prix des IRSC à Ottawa en novembre 2005.

La date limite pour la présentation des candidatures est le 6 juin 2005. Le formulaire de demande et les critères d'admissibilité se trouvent sur le site <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/27367.html>.

Faites-vous déjà partie de l'ACRSPS?

L'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé (ACRSPS) a été formée en 2003 comme vaste association multidisciplinaire représentant les chercheurs et les décideurs dans tous les domaines de la recherche sur les services et les politiques de la santé.

Aujourd'hui, l'ACRSPS est la plus grande et la plus diversifiée des associations de professionnels de la santé et elle continue de grandir en sollicitant les personnes et les organisations de tous les secteurs de la recherche et des politiques des services de santé.

Cette diversité procure de nombreux avantages aux membres de l'ACRSPS. Par exemple, la conférence annuelle de l'ACRSPS offre des possibilités uniques aux chercheurs de nouer des liens avec des collègues d'autres disciplines et des responsables des politiques, ce qui ouvre de nouvelles possibilités de recherche collaborative et de partenariat avec les chercheurs et les utilisateurs de la recherche.

Le thème de la conférence de l'ACRSPS en 2005 (voir <http://www.cahspr.ca/conference/index.html>), qui se tiendra à Montréal du 16 au 18 septembre, est *Les priorités du Canada en matière de santé : Établir et maintenir la capacité de recherche*. Devant avoir lieu juste avant la Conférence internationale sur les fondements scientifiques des services de santé (voir <http://www.icsbhs.org/>), la conférence de l'ACRSPS inclura des séances plénières et des discussions avec des présentateurs prestigieux, en simultané avec des séances consacrées aux chercheurs nouveaux et émergents. Des présentations par affiches sont également au programme, et les prix seront commandités en partie par l'ISPS.

Au cours d'un récent sondage, les membres de l'ACRSPS ont indiqué que la conférence annuelle représentait pour eux le plus important avantage à faire partie de l'association. Les membres de l'ACRSPS ont droit à une remise de 125 \$ sur le coût d'inscription à la conférence annuelle. Ils reçoivent également un abonnement gratuit à la version électronique de la publication *Politiques de santé*, la nouvelle revue canadienne de recherche sur les services et les politiques de santé lancée cette année.

Un autre avantage apprécié des membres est la liste de diffusion de l'ACRSPS. Ce service hebdomadaire offre des renseignements opportuns sur les perspectives de carrière et les activités à venir, des liens vers des matériels didactiques pour les membres étudiants, des articles de recherche ou de politique d'actualité pouvant intéresser les membres, ainsi que beaucoup d'autres choses.

Pour plus de renseignements sur l'ACRSPS, consulter le www.cahspr.ca ou communiquer par courriel avec pcharbonneau@cahspr.ca.

Réunion des Centres/EIRC – rapport sommaire



En janvier 2005, l'ISPS, en partenariat avec l'Institut de la santé publique et des populations (ISPP) des IRSC, a tenu une réunion mixte des équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) et des centres de développement de la recherche de l'ISPP. La réunion visait à favoriser les rapprochements entre les professeurs et les employés des EIRC et des centres, pour discuter d'un certain nombre de difficultés auxquelles avaient fait face ces équipes au cours de leurs années de formation et fournir l'occasion de commencer à planifier l'évaluation de ces deux mécanismes de financement des IRSC.

Les EIRC ont discuté de stratégies pratiques pour surmonter cinq difficultés qui avaient été soulevées : les obstacles à la communication, l'application des connaissances et le mérite scientifique, la durabilité, la liaison ainsi que l'évaluation. Il a été généralement admis que lorsque les IRSC créeraient de nouveaux mécanismes de financement, les caractéristiques du programme des EIRC qui encouragent les nouvelles équipes à travailler ensemble et qui favorisent l'application des connaissances et la formation devraient être retenues. Les participants ont également eu la chance d'entendre un consultant qui participera à l'évaluation des EIRC et certaines des équipes qui ont commencé à planifier leur évaluation.

La réunion a été un franc succès, et il a déjà été prévu d'en faire un événement annuel. Le rapport final se trouve à l'adresse suivante : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/13931.html>

Modifier la formule de financement des concours ouverts – de 80 : 20 à 100 : 0

En novembre 2002, Warren Thorngate et ses collaborateurs au Département de psychologie de l'Université Carleton ont présenté aux IRSC un rapport qui analysait les résultats de leurs concours ouverts (voir *Mining the Archives: Analyses of CIHR research grant adjudications* à http://http-server.carleton.ca/~warrent/reports/mining_the_archives.pdf). Cette analyse a révélé que les comités de recherche médicale (surtout le pilier 1) et les comités de recherche en santé (surtout les piliers 3 et 4) accordaient un poids fort différent aux critères d'évaluation, les premiers mettant davantage l'accent sur l'expérience et les antécédents, et les seconds, sur les méthodes et les plans d'analyse. L'équipe de recherche a également constaté que, dans l'ensemble, les désaccords semblaient plus fréquents chez les membres des comités de recherche en santé, et que ces désaccords se traduisaient par une cote plus basse. Par conséquent, les cotes des comités et des évaluateurs individuels au sein des comités de recherche en santé avaient tendance à être considérablement plus basses que celles des comités de recherche médicale.

Ces conclusions étaient lourdes de conséquences, parce que les IRSC utilisaient une règle « 80 : 20 » pour répartir les fonds entre les comités, 80 % des fonds étant répartis en fonction des seuils universels en percentile (p. ex. si les fonds disponibles pour le concours permettaient de financer 30 % des demandes, les 24 % les mieux cotées des demandes examinées par chaque comité étaient financées, à condition d'entrer dans la catégorie « finançable »), mais les 20 % restants des fonds étaient répartis en fonction d'un classement global de toutes les demandes dans le concours. Puisque les comités de recherche en santé cotent généralement les demandes plus bas que les comités de recherche médicale, peu de demandes de recherche en santé étaient financées à partir de la liste globale, et les taux de succès globaux pour ces demandes étaient conséquemment plus bas.

Pour donner suite aux points soulevés dans le rapport Thorngate, ainsi qu'à d'autres préoccupations exprimées peu après la création des IRSC, l'organisation a établi un groupe spécial, le Comité sur l'équité de l'évaluation et du classement (CEEC), plus tard remplacé par le Sous-comité sur la surveillance et l'innovation dans l'examen par les pairs (SSIEP), un sous-comité du Comité permanent de surveillance des concours de subventions et bourses (CPSCSB). Ces deux comités travaillent avec diligence depuis les deux dernières années pour entreprendre des analyses et des consultations additionnelles.

Récemment, le SSIEP a présenté une proposition au CPSCSB – qui l'a approuvée et qui l'a ensuite transmise au conseil d'administration – pour remplacer la formule d'attribution 80 : 20 par une formule simple 100 : 0 (c'est-à-dire que si les fonds totaux permettent de financer les 30 % des demandes les mieux cotées, les 30 % des demandes les mieux cotées de chaque comité seront financées). Ainsi, le taux de succès sera le même pour tous les comités d'examen par les pairs, tant et aussi longtemps que toutes les demandes au-dessus du percentile financé (p. ex. environ 25 % au dernier concours) seront cotées 3,5 ou plus. Cette proposition a été entérinée par le conseil d'administration à sa dernière réunion, de sorte que pour une période initiale de cinq ans, à compter du concours de mars 2005, les fonds destinés aux concours ouverts de subventions et bourses seront répartis selon le ratio 100 : 0. Cette approche sera évaluée vers la fin de cette période de cinq ans.

Bien que le SSIEP continue d'avoir du pain sur la planche dans sa quête constante d'amélioration de l'examen par les pairs, cette décision représente une importante étape dans la vie des IRSC.

Mise à jour sur *Politiques de santé*



By Brian Hutchison, rédacteur en chef

Le dernier numéro du bulletin de l'ISPS contenait des renseignements au sujet de l'équipe de rédaction de notre nouvelle revue canadienne, *Politiques de santé*. Depuis ce temps, les préparatifs en vue de la publication de notre premier numéro vont bon train :

- Une invitation officielle à présenter des articles a été lancée (voir <http://www.longwoods.com/BestPS/index.html>);
- Au moment d'écrire ces lignes, Longwoods Publishing avait reçu

25 articles. L'équipe de rédaction les examine, et les décisions au sujet de cinq de ces articles ont déjà été communiquées aux auteurs.

Nous sommes extrêmement ravis de la diversité et de la qualité des articles qui nous sont soumis, et notre premier numéro devrait paraître au début de l'automne comme prévu. Nous vous encourageons à songer sérieusement à *Politiques de santé* lorsque vous devez décider où envoyer vos meilleurs écrits et vos articles les plus pertinents du point de vue de la politique canadienne. La revue sera aussi bonne que le matériel que les rédacteurs et l'éditeur ont pour travailler.

Décisions financement

Appel de demandes : « Établir des points de repères canadiens concernant les temps d'attente dans les services de santé – Preuves, application et priorités de recherche »

À la fin de février 2005, l'ISPS, en partenariat avec la Conférence des sous-ministres provinciaux-territoriaux de la Santé, l'Institut du cancer et l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite des IRSC, a lancé un appel de demandes à « réponse rapide » visant à fournir aux sous-ministres des synthèses de données probantes pour les aider à remplir les engagements pris dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé, en vue d'établir des points de repère fondés sur des faits concernant les temps d'attente médicalement acceptables. Les initiatives financées aideront les sous-ministres à établir des points de repère dans cinq domaines prioritaires : cancer, coeur, imagerie diagnostique, remplacement d'articulation et restauration de la vue.

Pour obtenir une liste complète des projets financés, consulter le site Web suivant : <http://www.cihirsc.gc.ca/f/26875.html>.

Appel de demandes : « Relever les défis que posent les nouvelles possibilités en génétique pour la politique et les soins de santé »

L'Institut de génétique et l'Institut des services et des politiques de la santé, en partenariat avec l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé et la Fondation des maladies du coeur du Canada, ont récemment financé deux projets pour appuyer la recherche qui permettra aux prestataires de soins de santé, aux administrateurs et aux responsables des politiques de disposer des outils nécessaires pour améliorer la santé des populations et renforcer le système de soins de santé au Canada grâce à la croissance rapide du domaine des nouvelles technologies et aux connaissances associées à « l'ère de la génétique ».

Pour obtenir une liste complète des projets financés, consulter le site Web suivant : <http://www.cihirsc.gc.ca/f/25846.html>.

Appel de demandes : « Synthèses de recherche : Domaines prioritaires des services et des systèmes de santé »

L'Institut des services et des politiques de la santé, l'Institut de la santé publique et des populations et la Direction de l'application des connaissances des IRSC ont récemment financé six projets pour appuyer des synthèses de recherche sur les services et les systèmes de santé dans des domaines thématiques reconnus comme hautement prioritaire dans le cadre de récentes consultations nationales. Les projets financés aideront les responsables des politiques de soins de santé, les administrateurs, les gestionnaires et le milieu de la recherche à mieux comprendre l'état des connaissances dans les domaines suivants :

- Gestion des connaissances dans les milieux de soins de santé
- Déterminants organisationnels de la gestion des temps d'attente pour les services de santé
- Gestion axée sur la sécurité des patients dans les soins primaires
- Accès aux soins primaires pour les sans-abri
- Utilité d'instruments permettant de rendre compte des temps d'attente pour la chirurgie non urgente et les risques connexes
- Approches de la prise en compte des aspects sociaux, éthiques et juridiques dans l'évaluation des technologies de la santé.

Pour obtenir une liste complète des projets financés, consulter le site Web suivant : <http://www.cihirsc.gc.ca/f/27462.html>.

Suite à la page 6

Profil du personnel – Morris Barer



En plus d'être directeur scientifique de l'ISPS, Morris est professeur au Département des soins de santé et d'épidémiologie et membre du corps enseignant et directeur-fondateur du *Centre for Health Services and Policy Research* à l'Université de la Colombie-Britannique. Il est titulaire d'un doctorat en économique (1977) et d'une maîtrise en politique publique (1987), tous les deux obtenus à l'Université de la Colombie-Britannique.

Le dévouement de Morris, son penchant pour la perfection et son attention aux détails sont légendaires parmi ses collaborateurs et collègues. Lorsqu'il s'agit de trouver un équilibre entre les priorités de l'Institut, ses nombreuses activités de recherche, ses étudiants, ou les préoccupations et les intérêts des personnes avec qui il travaille, Morris a le don, qui tient du miracle, de trouver du temps là où il ne semble pas en exister. Ce don, il semble l'avoir peaufiné à la maison et au travail une vingtaine d'années plus tôt. Lorsqu'il élevait ses deux enfants, il semblait toujours capable de trouver du temps pour jouer à des jeux de société avec eux, aller au parc, les aider pour leurs devoirs, être leur entraîneur de t-ball et les conduire un peu partout, même s'il était à l'époque directeur associé d'une unité de recherche, un chercheur très actif et productif, un aspirant à la maîtrise, sans parler de l'année démente où il a entrepris de construire une maison.

Morris réussit tout de même à trouver un peu de temps pour lui-même dans son horaire chargé. Il aime rencontrer des gens (et s'entraîner) au gymnase, jouer au tennis avec des amis, s'arrêter aux cafés de Vancouver avec des amis et des parents ainsi que faire de longues et vigoureuses promenades avec sa femme, qui partage sa vie depuis plus de 30 ans. Au cours des mois d'été, il s'occupe de ses tomates, de son maïs, de ses pois et de ses fraises. Éliminer les mauvaises herbes est une obsession pendant toute l'année; il rate d'ailleurs rarement l'occasion de le faire entre sa voiture et la maison, mallette à la main.

Si vous demandez à Morris comment il réussit à tout faire, il vous dira que tout dépend de la quantité de bon chocolat qu'il a à sa portée et qu'il ne faut jamais perdre de vue les prochaines vacances sous un ciel ensoleillé.

Appel de demandes : « Subventions de projets pilotes dans des domaines thématiques stratégiques des services et des politiques de la santé »

L'Institut des services et des politiques de la santé, l'Institut de la santé publique et des populations, l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite, l'Institut de la santé des Autochtones et l'Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC ont récemment financé 14 projets pilotes visant à améliorer les chances de succès ultérieures des candidats aux concours de subventions de fonctionnement ou autres. Les projets pilotes s'inscrivaient dans des domaines thématiques reconnus comme hautement prioritaire dans le cadre de récentes consultations nationales :

1. Accès aux soins de santé pour tous dans des délais raisonnables
2. Gestion axée sur la qualité et la sécurité
3. Financement durable et affectation de ressources pour les soins de santé
4. Renforcement du croisement entre santé publique et soins de santé

Pour obtenir une liste complète des projets financés, consulter le site Web suivant : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/27680.html>.

Autres décisions de financement récentes touchant l'ISPS :

Appel de demandes : « Stratégies liées à l'application des connaissances dans le domaine de la santé » (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/26423.html>)

Appel de demandes : « Subventions pour le Programme de développement de la recherche en santé du Nord » (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/27523.html>)



MANDAT DE L'ISPS

L'Institut des services et des politiques de la santé (ISPS) des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) s'engage à appuyer des initiatives en matière de recherche innovatrice, de renforcement des capacités et d'application des connaissances conçues pour améliorer l'organisation, la réglementation, la gestion, le financement, le paiement, l'utilisation et la prestation des services de soins de santé, dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie de toute la population canadienne.

Personnel de l'ISPS

Morris Barer,
directeur scientifique
Tél. : (604) 222- 6872
Télééc. : (604) 224-8635
mbarer@ihspr.ubc.ca

Diane Watson,
directrice adjointe
Tél. : (604) 222-6871
Télééc. : (604) 224-8635
dwatson@ihspr.ubc.ca

Craig Larsen,
gestionnaire de l'Institut
Tél. : (604) 222-6874
Télééc. : (604) 224-8635
clarsen@ihspr.ubc.ca

Heidi Matkovich,
associée, Communications
et application des
connaissances
Tél. : (604) 222-6870
Télééc. : (604) 224-8635
hmatkovich@ihspr.ubc.ca

Lindsay Hedden,
agente de projets spéciaux
Tél. : (604) 222-6873
Télééc. : (604) 224-8635
lhedden@ihspr.ubc.ca

Shareen Kahn,
adjointe, Finance et
administration
Tél. : (604) 222-6875
Télééc. : (604) 224-8635

IRSC – Ottawa
Michelle Gagnon,
directrice adjointe
Partenariats et application
des connaissances
Tél. : (613) 952-4538
Télééc. : (613) 941-1040
mgagnon@irsc-cihr.gc.ca

Michèle O'Rourke,
associée, Initiatives
stratégiques
Tél. : (613) 952-4539
Télééc. : (613) 941-1040
morourke@irsc-cihr.gc.ca

Kim Gaudreau,
agente de projets
Tél. : (613) 957-6128
Télééc. : (613) 941-1040
kgaudreau@irsc-cihr.gc.ca